Chavand

OCTOBRE 1989

Pollionnay

Bulletin d'Informations municipales et communales

N° 27

Sommaire

Le mot du Maire 3
Permanences du Maire et des Adjoints 3
Compte rendu du Conseil municipal 4
Direction départementale de l'Équipement du Rhône 5
Règlement d'occupation de la salle polyvalente 6
Concours des maisons fleuries 7
Bibliothèque municipale 8
Clique des Sapeurs Pompiers de Pollionnay 9
Anciens Combattants 10
Association des Familles 12
La P.A.I.O. 12
Sou des Écoles laïques 13
Opération "En avant la région" 13
Maison de la Rencontre 14
École de musique 15
Quarathon de Pollionnay 15
Maison de retraite intercommunale Jean Villard 16
Recensement de 90 18
Saison théâtrale de Charbonnières 18

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire
Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint
Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Merci de votre confiance aux annonceurs qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal dans sa nouvelle présentation.

Imprimerie des Monts du Lyonnais - 69850 St-Martin-en-Haut

Le mot du Maire

La commission du bulletin et moi-même sommes heureux de vous présenter avec ce numéro 27, notre bulletin trimestriel, deuxième génération.

Nous avons pensé que la présentation faite par un professionnel serait plus attrayante, vous en faciliterait la lecture et vous amènerait à conserver précieusement tous les numéros.

Mais je veux aussi rendre hommage à l'ancienne commission d'information qui a créé ce bulletin, lui a donné vie et l'a maintenu malgré de nombreuses difficultés au cours de ces six dernières années.

Grâce à la publicité obtenue, le coût de ce bulletin sera moindre pour le budget de la commune et nous espérons que les frais de parution des prochaines éditions seront entièrement couverts par les annonceurs publicitaires. C'est pourquoi je me permets de vous demander de réserver si possible vos achats, vos commandes, à ces artisans, commerçants, industriels qui ont bien voulu nous apporter leur soutien financier.

Je souhaite à vous tous, Chers Amis de Pollionnay, un automne agréable dans notre belle commune et vous transmets mes sentiments amicaux et dévoués.

Le Maire
Raymond DUCLOS

RAPPEL DES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur DUCLOS R. : Mercredi - Jeudi - Samedi de 11 h à 12 h

M. LARUE H.
les 1e et 3e jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h

M. DEROUX R.
les 1e et 2e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

M. BOUCHARD J.
Tous les jeudis de 9 h à 10 h

M. BLIEM J.
les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 14 à 16 h

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

En date du 23 septembre 1989

Le Conseil Municipal de Pollionnay s'est réuni le samedi 23 septembre 1989, à 9 h 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond DUCLOS, Maire.

Après approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

— accepté les différents avenants concernant la 3ème tranche du complexe polyvalent.

— accepté le transfert gratuit par l'État, des équipements de matériel informatique livrés aux écoles en 1987, dans le cadre du plan informatique pour tous.

— M. DEROUX, Adjoint, fait part que le prochain bulletin municipal sera réalisé par un imprimeur.

Des pavés publicitaires seront insérés dans ce bulletin. Des entreprises ont donc répondu favorablement et adressé le montant de leur participation financière. Ces chèques seront donc encaissés.

— M. le Maire fait part que la première réunion concernant la révision du P.O.S. a eu lieu le 15 septembre.

Afin de mener à bien l'étude de cette révision, la réalisation d'un fond de plan cadastral a été demandé par la Direction Départementale de l'Équipement. Celui-ci est d'un montant de 9.723,11 F T.T.C.

Cette dépense sera cependant remboursée par le Conseil Général. Le Conseil Municipal sollicite donc le remboursement de cette facture sous forme de subvention.

— M. le Maire fait part également que M. PERRET, Président du Syndicat des Ordures Ménagères a reçu une nouvelle demande d'aide financière, présentée par la Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature, pour le nettoyage de la mine du Verdy, destinée à servir de gîte pour l'hibernation des chauves-souris.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de donner son avis.

Après examen, le Conseil Municipal a décidé de s'exprimer par un vote qui a donné le résultat suivant :

— pour : une voix
— contre : sept voix
— abstentions : sept voix

— Le Conseil Municipal a également donné, à la majorité, son accord pour la parution dans le guide de l'Ouest Lyonnais, des éléments d'information concernant la commune, sous réserve que ces renseignements soient entièrement gratuits et sans quête publicitaire auprès des commerçants, artisans et industriels.

— Puis il a été ensuite procédé à l'approbation du compte administratif de 1988 et au vote du budget supplémentaire de 1989, en présence de Monsieur ROULAND, Receveur Municipal, qui a commenté ceux-ci.

Le compte administratif pour l'exercice 1988, est arrêté comme suit :

— excédent global de clôture : 750.214,94 F

Le budget supplémentaire pour l'exercice 1989 s'élève tant en dépenses qu'en recettes à :

— 124.840 F pour la section de fonctionnement

et à 861.619,94 F pour la section d'investissement

La réserve foncière s'élève à :

— Budget primitif 1989 :	94.110,00 F
— Budget supplémentaire 1989 : . . .	271.619,94 F
soit un montant total de :	365.729,94 F

Le vote du budget supplémentaire a donné les résultats suivants :

— 14 voix pour : Raymond Duclos, Henri Larue, Roger Deroux, Jean Bouchard, Jean Bliem, Maguy Cassu, Jean-Paul Jasserand, René Pocachard, Monique Rivoire, Bernard Morel, Yannick Biret, Robert Ravel, Solange Tisseur, Hubert Ibanez

— une abstension : Jean Picotin

Le Maire, Raymond DUCLOS

Direction Départementale de l'Équipement du Rhône

Le 8 septembre 1989 - Subdivision de Mornant-Vaugneray

OBJET : Recevabilité des dossiers de demande de Certificat d'Urbanisme, de Permis de Construire et des Déclarations de Travaux Exemptés de Permis de Construire.

Monsieur le Maire,

1) CERTIFICAT D'URBANISME

- l'imprimé de demande.
- 4 plans de situation (échelle 1/5000e à 1/25000e) faisant apparaître par un signe distinctif (flèche, cercle, couleur...) la position du terrain sur la commune. Il est possible d'utiliser le tableau d'assemblage cadastral au 1/10000e.
- 4 plans du terrain (échelle 1/500e à 1/5000e). Il est possible d'utiliser le plan cadastral dont l'échelle varie, suivant les feuilles, entre 1/1000e et 1/2500e).

2) PERMIS DE CONSTRUIRE

- l'imprimé de demande,
- 5 plans de situation (échelle 1/5000e à 1/25000e) faisant apparaître par un signe distinct (flèche, cercle, couleur...) la position du terrain sur la commune. Une copie du plan de zonage du Plan d'Occupation des Sols peut être utilisée à cet effet.
- 5 plans de masse (échelle 1/200e à 1/500e).
- 5 plans des façades projetées.
- si le projet concerne un bâtiment existant, 5 plans des façades existantes.

3) DÉCLARATION DE TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- l'imprimé de déclaration
- 3 exemplaires du plan de situation et du plan de masse (même consignes que le permis de construire).
- 3 exemplaires d'un croquis des travaux à réaliser.

Dans la mesure où les dossiers sont manifestement incomplets, il convient donc de ne pas les accepter.

AVIS

Une benne pour la collecte des gros déchets non ménagers des habitants de la commune, sera déposée sur le parking du pont-bascule du samedi 14 octobre au vendredi 20 octobre 1989.

DU NOUVEAU A CRAPONNE !
OUVERTURE D'UNE AGENCE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

au 95, Avenue Édouard-Millaud
du Mardi au Samedi
TÉL. 78.44.65.30

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE
Tél. 78.87.08.54

Réglement d'occupation de la salle polyvalente

Art. 1 : La location est réservée en priorité aux habitants de Pollionnay pour leurs fêtes familiales, leurs propres besoins et pour leurs ascendants et descendants, ainsi qu'aux Associations dont le siège est à Pollionnay.

Les demandes présentées par d'autres Associations, groupements, entreprises, seront admises. Toutefois, Monsieur le Maire se réserve le droit de surseoir, éventuellement, à l'autorisation.

Art. 2 : Le contrat, le prix de la location, et le montant de la caution, sont fixés selon le tarif paru dans le précédent bulletin. Le chèque de caution sera rendu après usage et constat des lieux.

Art. 3 : L'occupation est accordée, une fois par an, à titre gratuit aux Associations ayant leur siège social à Pollionnay, ainsi qu'à l'amicale des classes, constituée chaque année.

Les Associations et l'amicale des classes règleront néanmoins les frais d'électricité.

Art. 4 : A partir de 1 heure du matin, les portes doivent être rigoureusement fermées et le son ne doit pas être entendu de l'extérieur. Toute infraction fera l'objet de contraventions et de poursuites judiciaires.

Art. 5 : En prenant possession de la clef de la salle, le locataire vérifie l'inventaire du mobilier ainsi que l'état des lieux afin de laisser le tout dans l'état où on le lui a confié.

Si des dégâts sont constatés, l'organisateur de la réunion est responsable et assume la réparation des dommages. Une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée.

PRESSING MODERNE

R. FAHY

La Tourette - **69290 CRAPONNE - Tél. 78.57.12.56**

Teinture - Dégraissage à sec

Roger CHICAULT Prêt à porter masculin

PACO RABANNE - BÜTTEL - SEILIGMANN - SADEV - LINEA - BERNARDO - LEWINGER - ANDRÉ

SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT D'INTÉRIEUR ET DU SOUS-VÊTEMENT MASCULIN

CABE - EMINENCE - et maintenant HOM

27, avenue de la République - 69610 TASSIN-LA-DEMI-LUNE - Tél. 78.34.03.77

Concours des Maisons fleuries

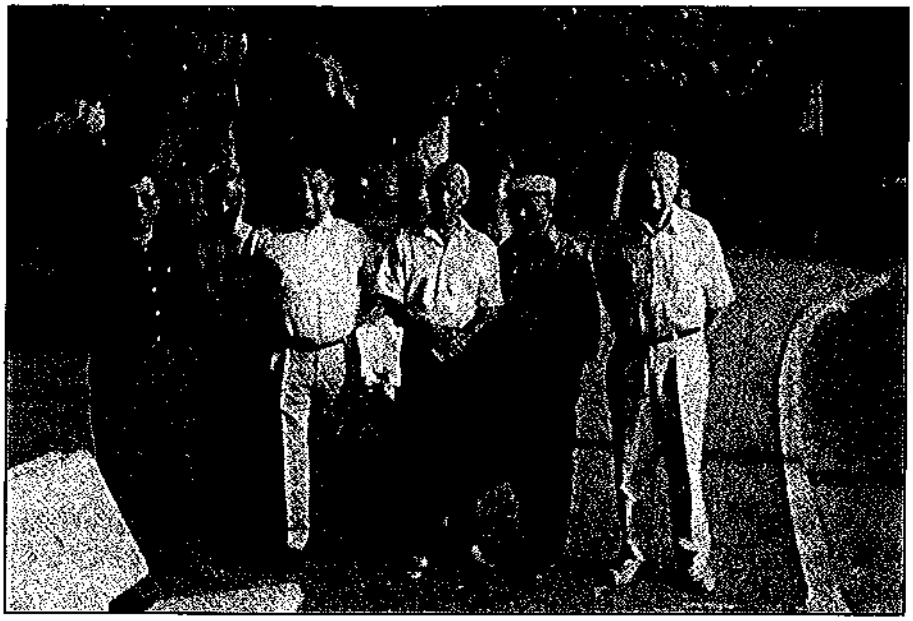

L'équipe du jury avant la tournée des maisons

Le lundi 31 juillet, l'équipe du jury a rendu son verdict dans la bonne humeur :

- 1e prix : Mme BESACIER
- 2e prix : M. DUMORTIER
- 3e prix : M. ANDRONNET

puis ex-œquo : MM. JEUNET, DEVEAU, POCACHARD René, YVOREL, POCCACHARD Alfred, LARDELLIER Michel.

Avec une mention spéciale
- aux établissements Les Aurélias
- et à la Maison de Retraite

pour leurs efforts de fleurissement.

Avec toutes les félicitations du jury..., et à l'année prochaine.

AVIS

La nouvelle Assistante Sociale, Madame CURTIL, tiendra une permanence le premier vendredi de chaque mois, à la salle Jourdan, de 14 h 30 à 16 h.

La Madeleine J.M

Fournisseur en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPÉCIALITÉS "PUR BEURRE"

Madeleines - Brioches - Croissants - Tartes

Ets J. MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - **69280 SAINTE-CONSORCE**

Tél. 78.57.09.47

VENTE AUX PARTICULIERS

Bibliothèque municipale

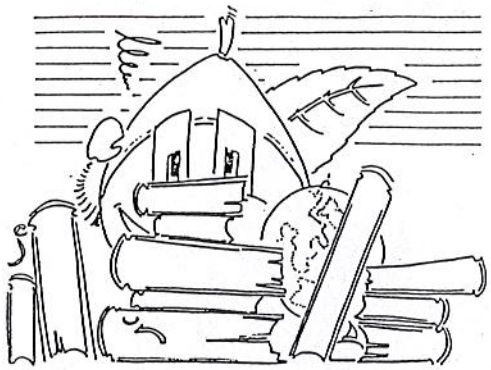

La bibliothèque a repris ses horaires habituels :

- Mercredi : 10 h - 11 h
  15 h - 16 h
- Jeudi : 18 h - 19 h
- Dimanche : 11 h - 12 h

Comme l'année dernière, nous proposons aux enfants qui prennent leur repas au restaurant scolaire, le vendredi, un moment de lecture entre 12 h 45 et 13 h 15.

Chaque quinzaine la bibliothèque reçoit les élèves de l'école accompagnés de leurs enseignants, le lundi de 8 h 30 à 11 h 30.

A partir de ce trimestre, vous pourrez renouveler votre inscription pour l'année 1990.

- 20 F par adulte
- Gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans

A bientôt.

Suzanne BATTESTI, secrétaire

PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur
Soieries de Lyon
Sièges et canapés
Atelier de confection

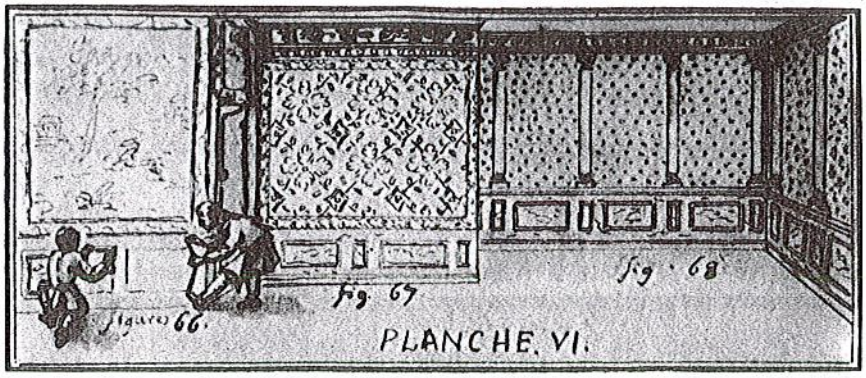

HENRI GERMAIN

BRUNO VITAL DURAND

11 RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

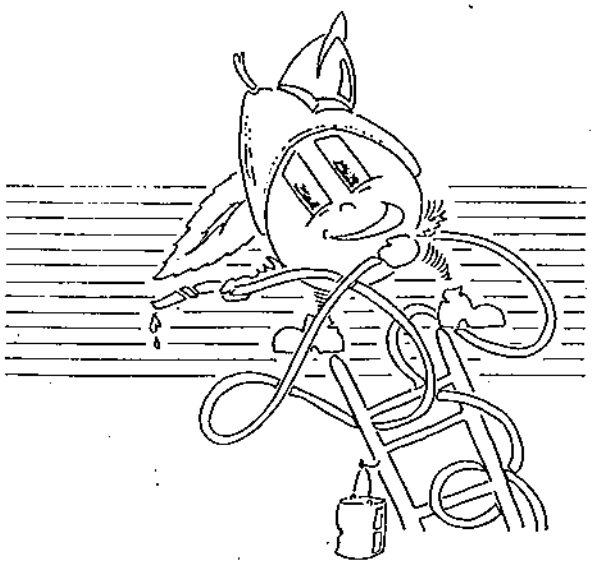

Clique des Sapeurs Pompiers de Pollionnay

Calendrier des répétitions pour la Saison 1989-1990

Les répétitions de la clique se tiendront désormais à la Salle des Associations de 20 h 30 à 22 h 30 - les vendredis :

6 octobre 1989	12 janvier 1990	14 avril 1990
20 octobre 1989	26 janvier 1990	27 avril 1990
3 novembre 1989	9 février 1990	11 mai 1990
17 novembre 1989	23 février 1990	25 mai 1990
1 décembre 1989	9 mars 1990	1 juin 1990
22 décembre 1989	23 mars 1990	15 juin 1990
29 décembre 1989		29 juin 1990

Nous attirons l'attention des associations et sociétés de la commune qui devront tenir compte de ce calendrier et de l'occupation de cette salle qui en découle pour fixer la date et le lieu de leurs réunions ou activités.

Toutes les associations ou sociétés prévoyant de demander la participation de la clique pour l'animation de leurs festivités, sont invitées à le faire au moins 3 mois à l'avance auprès de M. CHAVAND, au 78.48.10.89.

S.A.R.L. BEAUPELLET
ARTISAN DIPLOMÉ
"La Rapaudière
69290 POLLIONNAY
Tél. 78.48.12.48
Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

Voyages GILBERT
15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78.37.78.09
186, cours E.-Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78.84.56.72
LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : Toilettes - Vidéo - Air conditionné
Séjours - Circuits - Avions
Billets Avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

Anciens Combattants

de POLLIONNAY - MARCY-L'ÉTOILE - STE-CONSORCE

Les Anciens Combattants de notre section ont voulu fêter à leur manière le bicentenaire de la Révolution Française en organisant dans leur sein leur propre Révolution.

Réunir sous le même drapeau trois communes : Pollionnay, Marcy-l'Étoile, Ste-Consorce, et se doter de leurs propres statuts, telle a été votée à l'unanimité leur résolution au cours de l'assemblée générale du 28 janvier 1989.

Le Bureau a "planché" ferme sur cette nouvelle orientation destinée de prime abord à réunir tous les Anciens Combattants qui, quelque soit le lieu ou les circonstances, ont porté les armes pour la défense de la France, aussi que les veuves, les orphelins, les sympathisants.

L'Association départementale a été consultée en deux occasions, notamment le 20 mai 1989, durant le Congrès Départemental du Bois-d'Oingt, ceci publiquement.

Nous avons été approuvés, mais devant l'impossibilité de modifier les statuts ADC, PG, CATM, au plan national, nous avons, comme prévu, déposé nos statuts à la Préfecture du Rhône, agréés sous le n° 1/26.847. Leur enregistrement paraîtra sous peu au Journal officiel.

A dater du 21 août 1989, nous dépendrons directement de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 3 et 5, Rue Vittet 69001 Lyon. Nous serons amenés à traiter (comme par le passé) les demandes de cartes de combattants - de retraite - les dossiers d'invalidité - Maisons de retraite - Secours - Cérémonie - Journal - etc...

Notre indépendance nous permettra de disposer à notre gré, du montant des cotisations. Ainsi, pourrons-nous pratiquer des prix spéciaux pour notre repas du 8 mai et notre voyage annuel.

LE DRAPEAU

Qui dit Révolution, dit nouveau "look".

A l'occasion du 11 novembre, nous pensons être en mesure de présenter notre nouveau drapeau portant le nom des communes de Pollionnay, Marcy-l'Étoile, Ste-Consorce. Un devis nous a été présenté que nous avons répercuté aux trois communes en vue de l'obtention d'une subvention.

VOYAGE DU VERCORS, le 16 septembre 1989

Ce voyage fut une totale réussite. Le soleil réapparu, fit un magnifique clin d'œil aux 54 participants ayant pris place dans le car des Voyages Gilbert, tout au long de la journée, passée dans ce haut lieu verdoyant de la Résistance française.

La première halte à Chabeuil permit à chacun de prendre le petit déjeuner.

Puis, ce fut l'escalade du Vercors par les cols de Limouches, de la Bataille, de la Portette, la Forêt de Lente. Un arrêt au col de la Machine permit d'admirer un paysage étonnant à travers les gorges et falaises abruptes.

Puis ce fut Vassieux.

Nous visitons le Cimetière National abritant 193 sépultures de combattants et victimes civiles tombés en juillet 1944. Un film émouvant nous retrace les événements de l'époque.

Au restaurant REY, lieu du déjeuner, le patron nous accueille par des mots de bienvenue. Après quoi, c'est un menu raffiné et copieux que chacun apprécie. Le Bureau offre la clairette de Die. Le Président, après avoir évoqué la bataille du Vercors en juillet 1944, il y a 45 ans, insiste sur le fait qu'il faut rappeler ces événements aujourd'hui, nous qui sommes des hommes libres, grâce à tous ceux qui ont donné leur vie pour cela ! Il lève son verre à la nouvelle association dotée désormais de statuts, devenue indépendante et autonome.

Le Musée de la Résistance fait l'admiration de tous. Certains retrouvent la panoplie des équipements d'alors.

Puis c'est la Chapelle-en-Vercors, les Grands Goulets où notre chauffeur Régis, conduisant au millimètre est applaudi à chaque passe difficile. Avec les Petits Goulets, disparaît la montagne.

Une dernière halte à Tournon pour se rafraichir, et c'est la rentrée sur Pollionnay, avec quelques chansons, de la musique et une révélation du Président sur le voyage 1990. Il paraît que les inscriptions ont commencé... mais top secret !

SOIRÉE CHOUCROUTE du 9 décembre 1989

Prochainement, les affiches vont fleurir les murs annonçant notre soirée qui se met en place.

Places limitées. N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire ainsi que vos Amis.

Participation demandée : 100 francs

(Boissons : vin blanc d'Alsace - Côtes du Rhône rouge - Bière - comprises)

Ambiance - Gaieté - Chansons "Rétro" et modernes - Danse pour tous les âges.

LA VIE DANS LA SECTION

Joie

Notre ami Paul EONO (ancien Commandant d'Artillerie) et Madame EONO, ont eu la joie de marier leur fille Anne-Lise à Michel MATHELIN, le 26 août 1989, à Pollionnay. Tous nos vœux aux jeunes époux et félicitations aux Parents.

Peine

Joseph BILLIET nous a quittés.

Titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, cité à l'ordre de son régiment de chars, il a été conduit à sa dernière demeure le 30 août 1989, en présence de tous ses amis Anciens Combattants, avec leur drapeau.

Que sa famille cruellement frappée, trouve ici une nouvelle fois, l'expression de nos condoléances affectueuses.

R. DEROUX

jean-louis bessenay
photographe

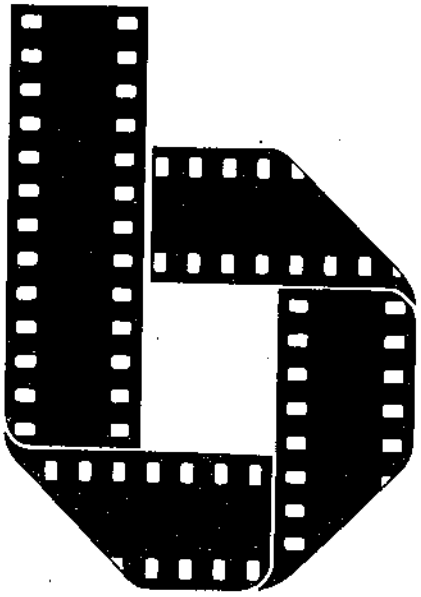

78.57.04.89

103-105 av. édouard millaud 69290 craponne

SOCIÉTÉ
DES ASSURÉS
DU SUD-EST

ASSUREUR - CONSEIL

Toutes assurances
auprès de toutes compagnies

78.60.08.52

Association des Familles

GYMNASTIQUE

GYM ENFANTS

Les cours ont lieu à la Salle Polyvalente tous les mercredis scolaires.

– de 9 h 30 à 10 h 30 pour les enfants de 4 à 17 ans
– de 10 h 45 à 11 h 45 pour les enfants de 8 à 11 ans

Renseignements : Mme RABAUD - 78.48.14.89

GYM ADULTES

(mixte - pour se détendre et garder la forme)

Les cours ont lieu à la Salle Polyvalente pendant la période scolaire :

– le lundi de 10 h 30 à 11 h 30
– le lundi de 19 h à 20 h

Renseignements : Mme A. ROUX - 78.48.14.30

TARIFS :
- Adultes : 350 F + carte **pour l'année**
- Enfants : 230 F + carte **pour l'année**

Une seule carte par famille est nécessaire : 90 F

- Pour 2 adultes de même famille : 650 F + carte
- 430 F + carte pour deux enfants de la même famille
- 610 F + carte pour trois enfants de la même famille.

L'Association des Familles envisage de créer un cours de gym pour les adolescents à partir de 12 ans. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 5 octobre à 18 h.

Mlle JOURDAN

SYSTÈME CHOIX

La Fédération des Familles du Rhône dont dépend l'Association des Familles de Pollionnay propose le Système "CHOIX" - (système d'aide à l'orientation professionnelle).

Ce système permet :

– **de S'AUTO ÉVALUER,** à travers un questionnaire, pour mieux connaître ses aptitudes, son tempérament...

– **d'EXPLORER LES PROFESSIONS ADAPTÉES A CHAQUE PERSONNALITÉ :** grâce à un ordinateur qui a en mémoire 850 professions.

– **de DÉFINIR UN PLAN D'ACTION** pour construire son avenir, à travers des contacts assistant / famille / éducateurs / amis, des rencontres avec des professionnels, des organismes...

Pour tous renseignements s'adresser à la FÉDÉRATION DES FAMILLES DU RHONE - 10, rue des Marronniers - 69002 LYON - Tél. 78.37.43.23.

La P.A.I.O.

P.A.I.O. ? Un sigle un peu difficile à prononcer mais bien commode pour désigner la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation créée en 1982, à l'initiative de la municipalité et qui a son siège, actuellement, au 98 bis avenue Charles de Gaulle, à Tassin (plus précisément un peu avant la poste quand on vient de l'horloge).

La P.A.I.O. a été créée plus spécialement pour les jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le collège ou le L.E.P. sans diplôme et qui souhaitent néanmoins acquérir une qualification.

La Permanence propose, à partir de la rentrée, pour la campagne 89-90, un nouveau dispositif d'orientation et de qualification des jeunes de 16 à 25 ans. Désormais, les jeunes seront suivis de façon plus personnalisée encore, pour assurer au mieux la réussite de la formation qu'ils auront choisie.

Il faut savoir que les formations proposées sont gratuites et que les jeunes reçoivent une rémunération mensuelle s'élevant (selon l'âge) de 580 F à 1.600 F.

Nous invitons tous les jeunes à la recherche d'une orientation à venir dès maintenant à la Permanence où tous détails complémentaires leur seront donnés.

La Permanence est ouverte, pour l'accueil, du lundi au jeudi, de 14 heures à 17 h 30. Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'avance (par téléphone, par exemple, au 78.34.05.35).

Sou des Écoles laïques

Vous nous voyez passer à domicile à l'approche de Noël, et avec gentillesse vous nous ouvrez votre porte. Vous nous voyez animer un Loto, vendre des gaufres pour la foire, ou défiler avec les enfants en Juin.

Bien sûr, chaque fois c'est la fête, et votre portefeuille en sait quelque chose !... Mais ensuite, tout au long de l'année, que font-ils ces mômes ?...

Et bien voici, grâce à vous tous, ce qu'a pu réaliser cette année 88/89 le **SOU DES ÉCOLES :**

Ie) Pour tous les élèves de l'école :

- Spectacle musical "BICYCROULETTE" à la salle polyvalente municipale de Pollionnay.
- Subvention de fonctionnement de 300 F à chacune des trois coopératives.

IIe) Pour les deux classes primaires :

- Voyage de 3 jours à Paris du 27 au 29 septembre 1988.
- Séance de cinéma à Vaugneray sur les Batraciens, le mardi après-midi 15 novembre 1988.
- Visite de l'usine d'accordéon "CAVAGNOLO" à Beynost et de la Cité Médiévale de Pérouges le mardi 24 janvier 1989.
- Dans le cadre de la semaine internationale du Théâtre de la Jeunesse, représentation théâtrale "Le Sourire du Chat" au Théâtre de Lyon, le mardi après-midi 6 juin 1989.
- Visite de l'exposition "CROQUE-BONBON", le lundi après-midi 19 juin 1989, à l'I.M.P. de Vaugneray (A noter que le déplacement a été entièrement pris en charge par celui-ci).

IIIe Pour la Classe maternelle

- Visite du Musée GUIMET et Visite de l'exposition "MOMIES". Visite du Parc de la Tête d'Or, le mardi 24 janvier 1989.
- Visite du Fonds d'égyptologie au Musée St Pierre, le mardi après-midi 2 juin 1989. (Transport en bus et en train).

La petite équipe du SOU DES ÉCOLES se joint à moi-même pour remercier sincèrement tous ceux qui, par leurs dons, subventions et bonne volonté, nous ont aidés à procurer ces "petits plus" aux enfants de l'école.

Le président, H. IBANEZ

Opération "En avant la région"

Vaugneray participera, le 5 novembre prochain, à l'**Opération "EN AVANT LA RÉGION"** au profit de la Ligue contre le Cancer.

Les associations sportives locales ont été sollicitées afin de proposer à la population un éventail d'activités sportives ce jour-là : tour cycliste, bi-cross, escalade, matches divers, concours de boules, randonnée pédestre, etc...

Ouverte à tous, cette journée doit refléter du dynamisme et de l'esprit de solidarité d'une population capable de se mobiliser pour une grande cause.

Un badge vendu 20 F sera distribué au départ, il a valeur d'assurance pour les participants, la somme ainsi recueillie sera versée à la ligue. Cette opération ne doit entraîner aucun frais pour les organisateurs, si c'était le cas, ces derniers pourraient les compenser en organisant buffet et buvette sur le terrain.

Mme G. HECTOR

Maison de la Rencontre

Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ? Beaucoup de choses !...

Avez-vous remarqué la belle enseigne qui orne la façade de notre local depuis la foire ? Celle-ci a été offerte par la Municipalité. Nous remercions ici Monsieur le Maire et tout son Conseil.

L'équipe d'animation de la Maison de la Rencontre n'a plus qu'à se montrer digne de son fronton.

EXPOSITION

L'exposition "Pollionnay a du talent" a eu beaucoup de succès.

Bien des personnes auraient souhaité que celle-ci reste en place quelques semaines. Hélas il n'était pas possible de prendre des risques avec les objets que nous avaient aimablement prêtés les "artistes" de Pollionnay.

Toiles et aquarelles, tapisseries murales et soies peintes, porcelaines décorées, pyrogravures, bois tournés, photos artistiques, etc, nous ont fait découvrir les dons souvent insoupçonnés des auteurs que nous cotoyons quotidiennement.

Nous les remercions toutes et tous d'avoir répondu à notre appel et d'avoir accepté de nous confier ces objets qui leur sont précieux parce qu'ils représentent une partie d'eux-mêmes.

SORTIE CULTURELLE

A la demande des personnes qui n'ont pu le faire en mai, la "Découverte de la Croix-Rousse" 2ème édition, aura lieu le 30 septembre. Comte tenu des inscriptions à l'heure où nous écrivons, le succès est assuré.

ACTIVITÉS

Les générations de collégiens et de lycéens tournent vite et se renouvellent. C'est pourquoi la Maison de la Rencontre envisage, si le besoin s'en fait sentir, de redémarrer les cours d'anglais et d'allemand (rattrapage scolaire débutants ou perfectionnants, jeunes ou adultes).

De même, une animatrice professionnelle se propose pour animer un atelier de travail manuel.

Si vous êtes intéressés par ces propositions ne manquez pas de nous contacter :

- A. MARIGNIER - 78.48.13.75
- J. CHAVAND - 78.48.10.89
- A. ROUX - 78.48.14.30

et d'être présents à

L'Assemblée Générale
de la Maison de la Rencontre
qui se tiendra le vendredi 17 novembre à 20 h 30
dans ses locaux, place du Vieux-Murier
en plein centre du village.

Là, selon l'importance des demandes, nous pourrons étudier, dans la concertation, la réalisation la plus bénéfique pour tous des activités souhaitées.

Et, n'oubliez pas, les 1er et 3ème dimanches de chaque mois de 10 h 30 à 12 h : Portes ouvertes "Dimanche café".

Pour vos photos...

Studio Varenne

95, avenue Ed.-Millaud - 69290 CRAPONNE

Tél. 78.57.22.90

MARIAGE - Reportage - MATERIEL PHOTO
INDUSTRIE - PUBLICITE - PORTRAITS - IDENTITE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

ET TRAVAUX PUBLICS

Toitures "Anciennes"

Bouchard - Bazin

"La Poizatière" - **69290 POLLIONNAY**

Tél. (Bouchard) **78.48.13.50**
Tél. (Bazin) **78.45.84.48**

École de musique

Les cours ont repris le 2 octobre. Ils ont lieu à l'École de Musique :

- le lundi de 16 h 45 à 17 h 30 pour **l'Éveil 1ère année** (à partir de 4 ans) **et 2ème année,**
- le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 pour **l'Éveil 3ème année (pré-solfège + flûte à bec)**
- le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 pour le **solfège enfant + flûte à bec.**

Il n'est pas trop tard pour faire inscrire vos enfants.

Pour tous renseignements :

- S. IBANEZ - 78.48.13.00
- M. CELLIER - 78.48.10.41

A.S.C.P. - S.L.A.P.

Quarathon de Pollionnay

Après la pluie, le beau temps ! Après le déluge de 1988, le soleil était de nouveau au rendez-vous du Quarathon de Pollionnay, le 11ème... et oui, le temps passe !

La petite équipe qui a créé le Quarathon est partie, mais leur enthousiasme était communicatif et cette année, nous étions bien une quarantaine, membres et amis du SLAP (pour ceux qui ne le saurait pas encore, c'est Sport et Loisirs à Pollionnay) pour assurer la sécurité (médecins, cibistes et pompiers — merci Messieurs les pompiers bénévoles de Pollionnay, toujours fidèles), le balisage, la signalisation, les ravitaillements, les contrôles d'arrivées, le classement, la buvette, etc.

140 compétiteurs pour les 3 épreuves : Quarathon, semi-marathon et la petite dernière, la randonnée VTT, organisée avec le club loisirs VTT récemment installé sur notre commune.

Après la remise des prix, présidée par Monsieur DUCLOS, Maire, entouré de ses adjoints, représentant eux-mêmes M. BARRIOL, Conseiller Général et M. DESBOIS, président du SIVOM, empêchés, ainsi que par M. LARUE venus nous assurer de l'amitié du Comité des Fêtes, la matinée se terminait par un casse-croûte tardif, mais néanmoins mérité où s'échangeaient à la fois les plats préparés par chacun et l'amitié et la bonne humeur qui sont encore plus faciles et plus agréables à partager.

Une bonne journée en somme. A l'année prochaine...!

Maison de Retraite Intercommunale Jean Villard

UN PEU D'HISTOIRE

Sans vouloir remonter trop loin dans le temps, il est possible de dire que cette maison a vu le jour en 1975.

Auparavant, elle était une maison de repos des religieuses de St Joseph. Celles-ci ayant décidé en 1964 de quitter Pollionnay, c'est grâce à l'acharnement et à la diplomatie de Monsieur Jean VILLARD, Conseiller Général du canton de Vaugneray et de M. FOUGEROUSE, Maire de Pollionnay, que cette demeure put être transformée en une maison de retraite, destinée à recevoir en priorité les personnes âgées des cantons de Vaugneray et de Tassin-la-Demi-Lune.

SON BUT

Officiellement, cet établissement reçut pour objet l'accueil, l'hébergement et les soins courants de personnes âgées valides et lucides.

Au fil des années, et devant le vieillissement de la population, il fut difficile de maintenir le but initial. Il faut d'ailleurs s'attendre aujourd'hui à une adaptation de plus en plus proche des besoins du 4ème âge.

La recherche de l'équilibre entre l'accueil des personnes âgées valides mais aussi plus dépendantes devient le nouvel objectif de cette maison.

QUELQUES CHIFFRES

- 73 lits sont installés
  en 61 chambres à 1 lit
  et 6 chambres à 2 lits
- 12 lits, bientôt 20, sont médicalisés
- 25 personnes travaillent dans l'établissement
- 1 médecin intervient deux fois par semaine
- le budget de fonctionnement de 1989 est de 5,5 millions de francs
- celui de l'investissement de 500.000 Frs
- le prix de journée 1989 est de 162,35 Frs

FONCTIONNEMENT

La maison de retraite Jean Villard est un établissement public intercommunal.

A ce titre, elle est administrée par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire de la commune de Pollionnay, et composé de représentants des communes des cantons de Vaugneray et de Tassin, d'un Conseiller Général, d'un représentant des organismes de Sécurité Sociale, de personnes qualifiées nommées par le Préfet en raison de leur compétence, d'un médecin de l'établissement, d'un représentant du personnel, de représentants des résidants.

Au total, 12 personnes composent ce Conseil auquel assistent le Directeur, le Percepteur de Vaugneray en sa qualité de receveur, les inspecteurs de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et de la Prévention et de l'Action Sociale.

Elle est gérée par un Directeur nommé par le Ministre de la Santé sur proposition du Président du Conseil d'Administration choisissant sur une liste de candidats diplômés d'État.

Le Directeur, représentant légal de l'Établissement, a en charge la gestion de l'établissement. Le budget de l'Établissement est voté chaque année par le Conseil d'Administration et présenté à l'approbation des autorités de tutelle.

ADMISSIONS

Le réglement intérieur de la Maison de Retraite prévoit que toute admission est subordonnée à l'avis du médecin de l'établissement et prononcée par le Directeur dans la limite des places disponibles.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il existe au sein de la maison un Conseil d'établissement. Composé de résidants, de familles de résidants, de personnels, il est chargé de réfléchir, d'étudier et de proposer des améliorations (horaires des repas, menus, règlement intérieur, animation, etc...)

ANIMATION

La Maison de retraite Jean Villard offre une variété d'activités d'animation.

On peut citer :

- la gym de maintien
- les sorties au supermarché
- les ateliers de poterie, vannerie, bois, crochets, etc.
- les diaporamas
- les anniversaires mensuels des résidants
- les abonnements au théâtre de Charbonnières
- les séjours de vacances au Lavandou
- l'adhésion à la bibliothèque municipale
- le week-end Portes Ouvertes organisé chaque année sur un thème nouveau.

Prochainement, le 14 octobre 1989, dans le cadre de la semaine des personnes âgées, une après-midi de rencontre axée sur le mouvement, facteur d'autonomie, de rencontre, de plaisir, de santé sera organisée à la salle polyvalente communale de Pollionnay, par la maison de retraite Jean Villard, le Syndicat Intercommunal pour la Protection Sociale des personnes âgées du canton de Vaugneray, et le centre d'étude A CORPS ET ACCORD de Lyon.

Elle devrait réunir 300 personnes intergénérations provenant de maisons de retraites, résidences, clubs, familles et enfants des écoles, cours de danse.

Elle sera structurée sous forme de conférences, exposition, projection-débat, mouvement, danse, chants, choral.

La Maison de retraite Jean Villard ouverte à tous, est par sa taille, un lieu privilégié où les personnes âgées doivent trouver une qualité de vie et de soins, dans un environnement familial.

C'est pour l'instant le but principal recherché par la Direction en place.

Pollionnay, le 19 septembre 1989

Le Directeur,

J.L. BLANCHARD

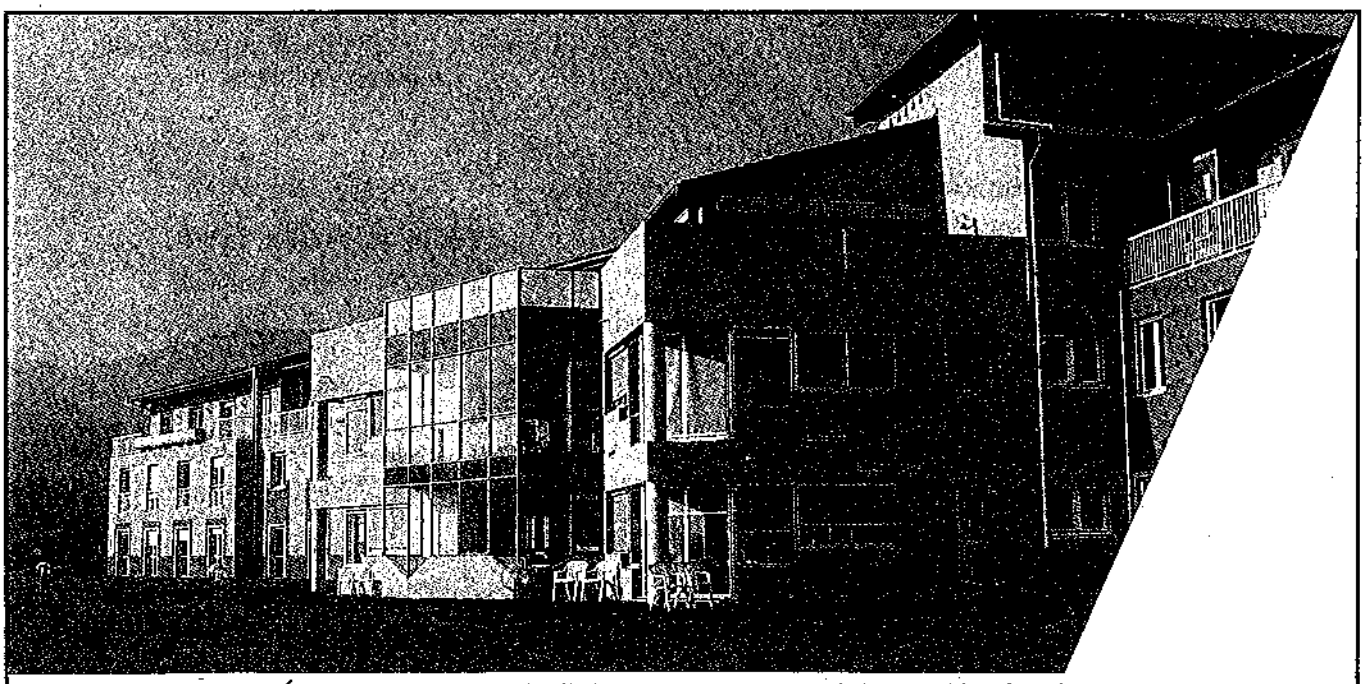

Établissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les Aurélias Pollionnay

69290 Pollionnay par Craponne

Tél. 78.48.15.33

LE PERSONNEL MÉDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

Recensement de 1990

Le 32ème Recensement de la population sera prochainement réalisé par votre mairie et l'INSEE.

Pour que celui-ci soit réussi, nous vous demandons de faire bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile, dès le mois de mars 90.

89-90 Saison Théâtrale de Charbonnières-les-Bains

"L'HUMOUR"

Mardi 10 octobre 1989

"COPIE CONFORME"
le génie dans l'imitation
Georges DEUX et Max FOURNIER

Mardi 12 décembre 1989

"LA FOLIE D'ISABELLE"
par la Compagnie du TAG Théâtre
mise en scène de Carlo BOSO
la COMEDIA del'ARTE : gaie, drôle, vivante,
l'humour à l'heure de l'Europe

Mardi 16 janvier 1990

BERNARD MABILLE
humoriste
ONE MAN SHOW 90
du célèbre parolier de Thierry le Luron,
vedette nationale

Lundi 19 février 1990

BENOIST MARY STORY
avec Christian CAPEZZONE
du Théâtre de LA PLATTE
Le franc parler lyonnais

LE PROCHAIN BULLETIN PARAITRA DÉBUT JANVIER

Les membres de la commission "information" demandent aux responsables d'associations de bien vouloir déposer leurs articles, ***dactylographiés,*** *en mairie, avant le* ***15 décembre,*** *en indiquant le nom du rédacteur.*

Merci.

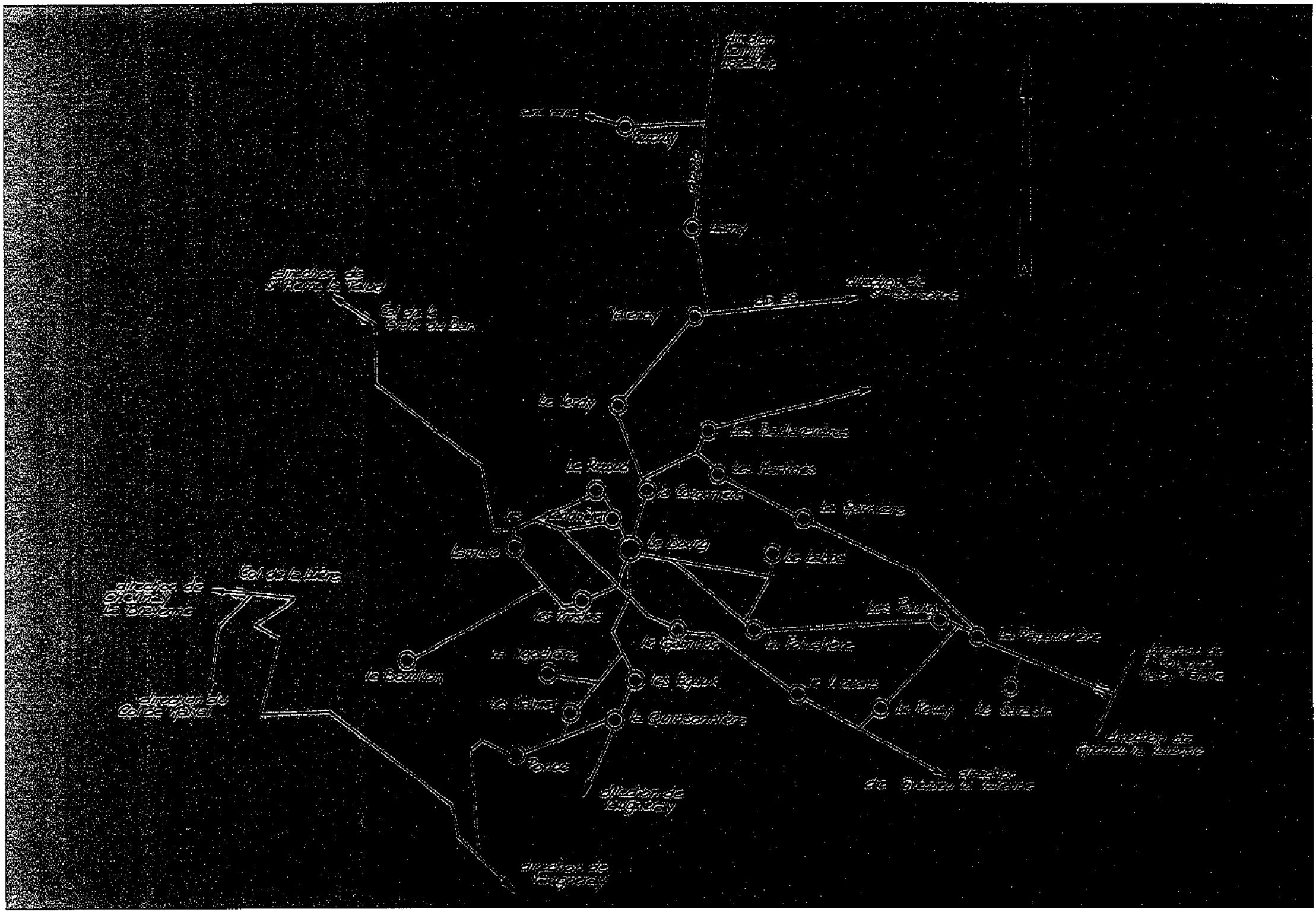
direction Cerilly Le Donjon
Cerilly
Cerilly
Cerilly
direction de Saint-Aubin le Vieux
Col de la Croix du Bon
Bourg
direction de Gratteronce
Le Bourg
Le Bois Rond
Le Bourg
Le Bourg
Le Bourg

La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos

INFO' PUB - 74 26 94 83

Grand choix de plantes vertes et fleuries,compositions, plantes à massifs, fleurs coupées ...

Pour vous servir : Non stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jrs. fériés

Libre service de la plante
Desbos

Av. Marcel Mérieux - **69280 Marcy l'Etoile**
Tél : 78 87 18 58